

# Attestation de compétences selon l'O-LRNIS

## Peau et pigmentation

Carine Schlageter

Née le 15.12.1965

A réussi la totalité des épreuves d'examens théoriques et pratiques de la procédure de qualification, voie élargie, et a obtenu son attestation de compétences pour le traitement de l'acné, des rides, des cicatrices, de l'hyperpigmentation post-inflammatoire, des striæ, ainsi que de la couperose, des lésions vasculaires bénignes et des nævi non néo-plasiques d'une taille inférieure ou égale à 3 mm.

Ces traitements sont autorisés conformément à l'annexe, ch.1, de l'Ordonnance du Département Fédéral de l'Intérieur (O-DFI)

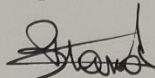
ASEPIB

Organisme responsable des examens accrédité



Villars-sur-Glâne, le 27 mars 2023

La responsable qualité



La commission d'examens

